



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail: commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 104

Juin 2014

Editorial

Comptes 2013 : des comptes équilibrés

Le service financier a le plaisir de présenter des comptes 2013 avec un excédent de produits de Fr. 108 017.30 alors que le budget prévoyait un déficit de l'ordre de Fr. 420 000.–

Ce bon résultat est dû notamment aux chiffres enregistrés dans le chapitre des impositions et à une baisse des intérêts de la dette.

Investissements et dette

En 2013, le montant net des investissements se monte à Fr. 785 146.–. Les investissements les plus importants ont été l'assainissement des sanitaires à l'école primaire, l'agrandissement de la crèche, la révision du plan d'aménagement local, l'assainissement des canalisations au secteur Champs Mérat, l'alimentation en eau des fermes à la Route de Vicques.

La dette communale a baissé de Fr. 325 000.–. L'endettement communal se monte au 31 décembre 2013 à Fr. 22 991 003.– soit un endettement brut par habitant de Fr. 8588.–.

Le taux moyen des emprunts est de 2.7%, en constante diminution ces dernières années, puisque les emprunts qui arrivent à échéance peuvent être remplacés par d'autres conclus à des taux fixes plus bas.

Les charges

Les charges de compétence communale sont bien maîtrisées et les budgets sont respectés.

Quelques chiffres

- La participation aux charges cantonales de l'enseignement se monte à Fr. 2 531 773.– ce qui représente 21.60% des charges totales de la commune.
- La contribution communale à l'AVS, AI et PC se monte à Fr. 626 910.–.
- La quote-part communale à la réparation des charges de l'action sociale est de l'ordre de Fr. 720 000.–.

L'addition de ces différents montants montre combien il est difficile de faire un budget au plus près sur des dépenses que l'on ne maîtrise pas.

Les revenus

Le revenu net des impositions est de Fr. 6 890 134.– : un montant en augmentation de Fr. 389 000.– par rapport au budget.

La commune a bénéficié d'une allocation du fonds de péréquation financière qui s'est élevée en 2013 à Fr. 316 022.–.

Les services communaux

Les services communaux sont autofinancés mis à part le

service de l'enlèvement des ordures qui présente une perte de Fr. 12 476.95.

- Le bénéfice du service des canalisations est de Fr. 22 077.55
- Le bénéfice du service des eaux se monte à Fr. 168 040.65
- Le service du gaz présente un bénéfice de Fr. 64 625.67

Le bilan

Un travail de toilettage du bilan a été effectué avec la collaboration de la fiduciaire chargée de vérifier les comptes et l'accord du Service cantonal des communes.

Ce travail a permis de procéder, d'une part, à une rééva-

luation des bâtiments du patrimoine financier et, d'autre part, d'effectuer un inventaire des différents terrains communaux.

Le service financier se déclare satisfait des comptes 2013.

A l'avenir, il s'agira d'être vigilant sur les investissements car les effets de la baisse fiscale liée à la déduction supplémentaire pour couples mariés et la baisse linéaire de 1% auront des effets négatifs sur les comptes communaux.

La commune est également grandement dépendante de la péréquation financière.

Toutefois, le nouveau plan spécial à la Quère laisse envisager de belles opportunités à la commune.

Les chiffres-clés

	Comptes 2013	Comptes 2012
Charges totales	Fr. 11 723 874.–	Fr. 11 960 797.–
Revenus totaux	Fr. 11 831 891.–	Fr. 11 817 963.–
Excédent de revenus	Fr. 108 017.–	
Excédent de charges		Fr. 142 883.–
Investissements nets	Fr. 785 146.–	Fr. 1 030 707.–
Dette brute	Fr. 22 991 003.–	Fr. 23 315 997.–
Dette brute par habitant	Fr. 8588.–	Fr. 8984.–

Plusieurs jubilaires fêtés en ce début d'année

L'Autorité communale a eu le plaisir d'apporter ses bons vœux à plusieurs jubilaires. Par ces quelques mots, nous avons le plaisir de présenter aux lecteurs du journal local ces personnes et de relater leur parcours de vie.

Bertha Jolidon



C'est en date du 22 avril que M^{me} Jolidon Bertha a reçu la visite de M. le Maire, accompagné de la secrétaire communale.

Bertha Jolidon née Grolimund est née le 21 avril 1924 à la Ferme le Lochhus à la Scheulte. Elle a grandi à Vermes sur la ferme des Grands Terras et a effectué sa scolarité dans cette localité.

Durant sa jeunesse, elle a effectué des travaux à la ferme et a été servante au Moulin de Bavelier (Movelier).

C'est le 7 octobre 1947 qu'elle a convolé avec Arthur Jolidon de Rebeuvelier.

Quelques années plus tard, le couple s'est établi à Courcelon et a eu la joie de donner naissance à deux garçons. Durant les années suivantes, elle a été active à la ferme familiale, s'est occupée des petits animaux, a jardiné et également tenu le ménage.

En 1970, le couple a déménagé à Courrendlin et malheureusement en 1972, M. Jolidon devait perdre la vie suite à un accident de travail à l'usine Von Roll à Choindez.

C'est avec joie que Bertha Jolidon a vu la famille s'agrandir lors de la naissance de 3 petits-enfants et de 3 arrière-petits-enfants.

Durant sa retraite, elle a toujours pratiqué les activités ménagères, le jardinage. Elle appréciait également les jeux de cartes, le loto, ainsi que les promenades.

En juillet 2009, elle est entrée à la Résidence la Promenade à Delémont, en raison de problèmes de santé. Elle y réside toujours et bénéficie depuis peu de locaux entièrement rénovés.

Pour marquer ce bel anniversaire, une belle fête de famille a été organisée et lui a permis de passer la journée avec tous ses proches.

Yvonne Léchenne



En date du 28 avril, c'était au tour de M^{me} Yvonne Léchenne de recevoir les bons vœux de la commune pour son 90^e anniversaire.

Née à Sens, en France, au printemps 1924, Yvonne Léchenne était l'aînée de la famille qui comptait 2 filles et 2 garçons.

Son papa pratiquait la profession de maçon et sa maman tenait le ménage.

La famille vécut quatre années en France et est venue ensuite s'établir à Delémont. La famille résidait dans le bâtiment du musée jurassien.

Durant sa jeunesse, elle a travaillé dans l'horlogerie, au sein de l'entreprise Rafflaub.

En mai 1947, M^{me} Yvonne Léchenne s'est mariée à Delémont avec M. Humbert Léchenne. De cette union sont nés deux enfants, un garçon et une fille. La famille s'est aujourd'hui agrandie et compte 3 petits-enfants ainsi que deux arrière-petits-enfants.

C'est en 2007 que M^{me} Léchenne Yvonne est venue s'établir à Courrendlin et y habite avec son fils.

Durant sa vie, Mme Léchenne a beaucoup voyagé. Elle a particulièrement apprécié son récent voyage à Ténériffe où elle s'est rendue pour rendre visite à l'une de ses petites-filles qui travaille là-bas. Elle espère pouvoir y retourner prochainement.

Aujourd'hui ses hobbies sont la lecture ainsi que la télévision.

Ce 90^e anniversaire a été fêté avec la famille et les proches lors d'un repas.

**Les cultes dominicaux seront célébrés
au Temple de Courrendlin, à 10 heures.**

22 juin

6 juillet avec Sainte Cène

27 juillet

3 août

17 août avec Sainte Cène

Pour le mois de septembre, il n'y a pas de culte à Courrendlin avant le dimanche 28 septembre 2014.



Vérène Sauvain



Le mercredi 26 mars 2014, les représentants de la Municipalité ont eu le plaisir de rendre visite à M^{me} Vérène Sauvain qui fêtait son 90^e anniversaire.

Vérène Sauvain née Schaffter est a vu le jour le 26 mars 1924 à Soulce. Elle a résidé dans ce village durant environ 14 ans avec ses parents et ses deux frères cadets. Son

papa exerçait la profession de maréchal-ferrant.

En juillet 1938, la famille s'est installée à Courrendlin. Dans l'intervalle, Vérène Sauvain est partie durant un an à Zwingen pour apprendre l'allemand.

C'est le 25 octobre 1946 que Vérène Sauvain a dit « Oui » à Otto Sauvain en l'église de Corban. Le couple a élevé trois enfants, deux garçons et une fille. Avec le temps, la famille s'est agrandie de 5 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants.

La nonagénaire a appris la profession de couturière. Ses connaissances lui ont permis de réaliser les habits de ses enfants. Elle pratiquait également le tricot. M^{me} Sauvain a aussi travaillé durant une courte période à l'usine.

Elle a mené une vie bien tranquille et participait avec joie à la vie associative de son époux, notamment au niveau du football. Ils pratiquaient la randonnée en montagne et la petite famille a très tôt pris plaisir au camping, au grand étonnement de leur entourage, car cette pratique était encore peu connue à l'époque. Ils ont souvent installé leur tente au bord du lac Léman ou du lac de Biemme, à Erlach.

Aujourd'hui Vérène Sauvain apprécie de jouer aux cartes, participe à la Vie montante. Elle suit également avec passion à la télévision les courses de vélo et de ski qui la font voyager et découvrir de beaux paysages.

Pour marquer ce bel anniversaire, la jubilaire, sa famille et ses amis, ont partagé un repas au restaurant de la région.

Nous réitérons nos bons vœux à la nouvelle nonagénaire et lui souhaitons encore de nombreuses années de santé et joie, entourée de ses proches.

100 ans de M. Clément Capitaine



Le club des Aînés a fêté les 100 ans de M. Clément Capitaine. Entouré de sa famille, la fête a été embellie grâce à la participation des musiciens-chanteurs-chanteuses de la résidence Clos-Brechon! Un magnifique gâteau a été partagé avec la famille et l'entourage de M. Capitaine. Bon vent à Clément et surtout santé!

AVIS À LA POPULATION

M. Métille Gérard, se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui.

Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au Secrétariat communal, tél. 032 436 10 70.

Nouveaux au village



Benne à verre avec concasseur à la déchetterie



Balayeuse à la voirie



L'été rime avec vacances, soleil, chaleur mais surtout avec **fête du village!**

C'est reparti pour un tour!

Venez nombreuses et nombreux découvrir les surprises préparées par nos sociétés!

Profitez des animations pour les jeunes, moins jeunes et toujours jeunes.

Venez admirer le traditionnel feu d'artifice, samedi soir à 22 h 30.

Un grand choix de menus affolera vos papilles gustatives.

Vous trouverez aussi de quoi étancher votre soif.

Nous vous attendons du **vendredi 1^{er} août, dès 19 h 00 au dimanche 3 août** pour faire la fête.

Le comité de la fête



Fédération Suisse de Gymnastique - Société de Courrendlin

La FSG Courrendlin organisera le jeudi 14 août 2014 (veille de l'Assomption) les

8^e jeux INTERRUES de Courrendlin

Ces joutes qui se veulent amicales et conviviales se dérouleront sur la place de sport à partir de 18 h 30

Les équipes peuvent être formées soit : par rue, par quartier, par entreprise, par société, etc...

Les équipes seront formées de minimum 4 joueurs et/ou joueuses (possibilité d'avoir des remplaçants)

Les différentes équipes se mesureront dans quelques jeux sportifs et humoristiques à découvrir sur place. La manifestation se déroulera même en cas de mauvais temps.

Après l'effort, la détente. En effet, chacun pourra se restaurer et se désaltérer à la buvette de la FSG et poursuivre ainsi cette belle soirée d'été dans la bonne humeur.

Menu proposé pour les participants et les supporters :

*Emincé de volaille, sauce aux champignons
Pâtes, petits pois carottes*

Adultes : Fr. 14.- / Enfant → 12 ans : Fr. 10.-

Merci de réserver

L'occasion de bouger et de rire un bon coup est belle, alors profitez-en, **contactez vos voisins, vos amis, vos collègues** et inscrivez-vous dès à présent avec le bulletin ci-dessous.

Inscription aux 8^e jeux INTERRUES de Courrendlin

Nom de l'équipe :

Responsable : Nom, Prénom :

Téléphone : E-mail :

Nous réservons : menu(s) adultes à Fr. 14.- et menu(s) enfants → 12 ans à Fr. 10.-

A retourner à : FSG Courrendlin, CP 8, 2830 Courrendlin ou par e-mail à interrues@fsgcourrendlin.ch

Délai d'inscription : 20 juillet 2014



Infos

SOCIÉTÉS LOCALES



SlowUp Agglo'Balade

Dimanche 29 juin 2014 de 10 h à 17 h



Parcours à Courrendlin :

Arrivée de Vicques – Route de Vicques – Rue des Prés – Traversée de la route cantonale Chemin des Ecoliers – Passerelle jaune – Rue de la Prévôté – Route de Châtillon Direction Châtillon

Place de sport – Place des écoles – Piste de bicross



Animations

- Stand PSS (Promotion Santé Suisse) avec château gonflable pour les enfants
- Stand Horizon – Animation pour enfants
- Wind Cut – Fabrication de cerfs-volants
- Mini tennis
- Apéro avec la Fanfare municipale, production de la Pit-bull Band

Restauration – Boissons

- Stands sociétés locales : Horizon, Tennis, FC Courrendlin, Houla Houla (fléchettes), EXcES
- Restaurateurs : Restaurant de la Couronne, Bar de la tour

Jürg Furrer

DÉCHETTERIE COMMUNALE HORAIRE D'OUVERTURE

ÉTÉ 2014

Du lundi 24 mars 2014 au samedi 25 octobre 2014

LUNDI: de 10 h 30 à 12 h 00
MERCREDI: de 16 h 30 à 19 h 00
VENDREDI: de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI: de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00



Bibliobus Médiathèque



Programme de stationnement à Courrendlin en 2014
Mercredi de 17 h à 20 h

25 juin
13 août
27 août
10 septembre
24 septembre
www.bibliobus.ch

Personnel communal

En ce début d'année, différentes mutations sont intervenues au sein du personnel communal.

Départs en retraite

Aloïs Hug



Après 33 années de service à la voirie de la commune de Courrendlin, M. Aloïs Hug est parti en retraite à la fin du mois de mai dernier.

C'est le 16 février 1981, lors du départ en retraite de M. Maurice Andrist, que M. Aloïs Hug a été nommé au poste de voyer communal par le Conseil communal.

Avec une formation de base de ramoneur, notre collaborateur a su rapidement prendre en charge les différentes tâches qui lui ont été confiées. Au fil des ans, il a été appelé à assumer notamment la tonte des gazons, l'entretien des cimetières, les travaux de déneigement...



Homme de caractère et polyvalent, il a fait preuve de dévouement et de disponibilité dans sa fonction.

A l'occasion de son dernier jour de travail, vous aurez peut-être remarqué quelques faits insolites... La photo ci-dessus l'illustre parfaitement! Mais le départ de ce personnage incontournable de la vie communale se devait d'être marqué...

Gérard Nussbaumer



En janvier, c'était au tour de Gérard Nussbaumer de fêter son 65^e anniversaire.

L'intéressé a collaboré à la Municipalité de Courrendlin depuis 2010, dans un premier temps en qualité de stagiaire et ensuite de voyer et concierge.

Dans son mandat de voyer, il a procédé au remplacement des compteurs d'eau des bâtiments de la localité afin de permettre de réaliser le relevé de ces derniers par radio. Son second mandat de concierge concernait notamment l'entretien des halles de gymnastique.

Ses compétences manuelles ont permis à l'intéressé de s'acquitter des différentes missions qui lui ont été confiées.

Au nom de tous les acteurs de la vie locale, nous adressons un grand merci à Aloïs Hug et Gérard Nussbaumer pour leur engagement au service de la collectivité villageoise et nous leur souhaitons une toute belle et longue retraite entourée de leur épouse et de leurs proches.

Nominations

Romain Marchand



Depuis le 1^{er} mai dernier, M. Romain Marchand a été engagé en qualité de voyer communal. Il succède à M. Aloïs Hug.

Stéphane Rebetez



Pour sa part, M. Stéphane Rebetez a été nommé au poste de concierge des halles de gymnastique. Il succède à M. Gérard Nussbaumer.

Manu Luanga



Depuis le mois d'avril dernier, M. Manu Luanga assume la fonction de surveillant de la déchetterie communale. Pour sa part, il a repris le poste de feu Louis Amstutz.

Nous félicitons les intéressés pour leurs nominations et nous réjouissons de les compter au nombre du personnel communal. Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Remplacement

Eugénie Lourenço



De décembre à mai, M^{me} Lourenço Eugénie a été engagée pour remplacer une collaboratrice de l'administration en congé maternité. Elle a travaillé au service du secrétariat communal et a assumé les différentes tâches qui incombent à ce service, notamment la gestion des bâtiments communaux, la correspondance ainsi que le service à la clientèle.

Nous la remercions pour le travail réalisé durant cette période et lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel et personnel.

Bâtiments et subventions dans le domaine de l'énergie

L'essentiel en 6 points

1. Quels projets peuvent prétendre à une subvention ?

Dans le domaine du bâtiment, deux programmes de subvention distincts peuvent venir en aide aux propriétaires qui prennent des mesures pour permettre une utilisation économique et rationnelle de l'énergie, pour recourir aux agents énergétiques renouvelables ou encore pour favoriser l'utilisation des rejets de chaleur.

1.1 Le Programme Bâtiments

Le Programme Bâtiments

Le Programme Bâtiments des cantons et de la Confédération a été lancé en 2010 pour une durée de 10 ans. Il vient en aide pour soutenir les mesures prises pour améliorer l'isolation thermique (fenêtres, mur, sol, toit) des bâtiments construits avant 2000.

1.2 Le programme cantonal d'encouragement

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le programme cantonal d'encouragement dans le domaine de l'énergie est défini annuellement par le Canton. Pour 2014, les projets suivants peuvent prétendre à une subvention :

- l'assainissement de bâtiments au standard Minergie et Minergie-P,
- la construction de bâtiments au standard Minergie-P,
- l'installation de chauffage bois-énergie (bois, pellets, réseau de chauffage),
- l'installation de capteurs solaires thermiques,

- le remplacement de chauffages électriques par du bois-énergie ou par pompe à chaleur.

2. Qui peut déposer une demande de subvention ?

Toute personne, entreprise, fondation ou commune ayant un projet sur un bâtiment situé dans le Canton du Jura et dont le projet respecte les conditions d'octroi prévues par les programmes de subventionnement.

3. Comment faire pour solliciter une subvention ?

3.1 ... du Programme Bâtiments

Il convient de remplir une demande de subvention sous : www.leprogrammebatiments.ch → JU

3.2 ... du programme cantonal d'encouragement

Il suffit de remplir le formulaire ad hoc téléchargeable sous : www.jura.ch/energie → formulaires de demande de subventions

4. Quel est le montant de la subvention à attendre ?

4.1 ... du Programme Bâtiments

Le montant de la subvention est déterminé par rapport aux surfaces assainies. Il se monte par exemple à 30 fr./m² pour l'assainissement d'une façade. Les montants exacts sont précisés sur le site www.leprogrammebatiments.ch

4.2 ... du programme cantonal d'encouragement

Les montants alloués par type de mesures prises sont définis dans le tableau récapitulatif à télécharger sous

www.jura.ch/energie. A titre d'exemple, la subvention prévue pour l'obtention du label Minergie-P (www.minergie.ch) se monte à Fr. 20 000.– en cas de rénovation d'une maison individuelle, respectivement Fr. 12 000.– lors d'une nouvelle construction.

5. Quelles sont les conditions à remplir ?

5.1 ... pour le Programme Bâtiments

Les conditions à respecter pour déposer une demande de subventions au Programme Bâtiments sont détaillées sous www.leprogrammebatiments.ch → Subventionnement → Conditions. Par exemple le bien immobilier doit avoir été construit avant 2000 ou encore la demande de subvention doit impérativement avoir été déposée avant le début des travaux.

5.2 ... pour le programme cantonal d'encouragement

Les conditions à respecter pour déposer une demande de subvention sont détaillées dans les formulaires ad hoc, qui peuvent être téléchargés sous www.jura.ch/energie.

Comme pour le Programme Bâtiments, la demande doit impérativement intervenir avant le début des travaux. Avec le renforcement de certaines dispositions dans le domaine de l'énergie, des nouvelles exigences sont apparues. Par exemple, seuls les projets pour lesquels le Canton peut faire valoir dans son bilan la réduction des émissions de CO₂ obtenue par les mesures subventionnées pourront prétendre à une aide. Cette restriction se réfère à la nouvelle

loi sur le CO₂ qui permet, à celui qui prend des mesures de réduction de CO₂, de négocier avec des organismes externes la vente de certificats de CO₂, ou encore de faire valoir la réduction des émissions de CO₂ dans le cadre de conventions d'objectifs, notamment avec la Confédération. Une autre condition concerne l'obligation de faire désormais réaliser un certificat énergétique du bâtiment (CECB) par un expert pour prétendre à une subvention lors de la pose de capteur solaire thermique. Pour compenser cette dernière exigence, le montant de la subvention cantonale en question a été augmenté d'un tiers, passant de Fr. 1500.– à 2000.– pour une maison individuelle. Il faut préciser que le CECB a pour objectif de renseigner le propriétaire sur l'état énergétique de son bien immobilier et par conséquent d'identifier le potentiel d'amélioration énergétique de l'enveloppe et de la technique du bâtiment (www.cecb.ch; <http://youtu.be/B8uU6jxL4Sc>). C'est en ce sens un instrument idéal pour la planification de mesures de modernisation/assainissement des bâtiments.

6. Où s'adresser pour plus d'informations ?

6.1 ... sur le Programme Bâtiments

www.leprogrammebatiments.ch → JU
jura@leprogrammebatiments.ch

☎ 032 420 5331

6.2 ... sur le programme cantonal d'encouragement

www.jura.ch/energie
energie.info@jura.ch

☎ 032 420 5390

Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

Calendrier des manifestations

Juin

Samedi 14 juin 2014

Collecte de livres au Clos Brechon organisée par Culture et Sport

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2014

A la rencontre du Peuple Berbère organisée par Les amis de la Vieille Eglise

Lundi 16 juin 2014

Assemblée municipale

Jeudi 19 juin 2014

Tour de Suisse

Samedi 21 juin 2014

Tour de Suisse

Samedi 21 et dimanche 22 juin 2014

Spectacle de danse de l'école Rais Michèle

Dimanche 22 juin 2014

Spectacle de danse de l'école Rais Michèle

Dimanche 29 juin 2014

SlowUp – Agglo'balade

Juillet

Samedi 12 juillet 2014

Concours de pétanques organisé par Les Colchiques

Août

Vendredi 1^{er} août 2014

Mérites sportifs et culturels

Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 août 2014

Fête du village

Jeudi 14 août 2014

Jeux interrues

Jeudi 28 août 2014

Apéro en liberté, rue du Cornat

Septembre

Samedi 27 septembre 2014

Troc d'automne organisé par l'Association Horizon

Octobre

Vendredi 3 octobre 2014

Roadmovie

Ils nous ont quittés

01.03.2014 M^{me} Rion Anne-Marie

07.03.2014 M^{me} Sangsue Elisabeth

09.03.2014 M. Tschan Pascal

20.03.2014 M^{me} Cuttat Clara

02.04.2014 M. Siegenthaler Ernest

09.04.2014 M. Bélat Pablo

22.05.2014 M^{me} Champion Sylvie



Etat civil...

Félicitations aux heureux mariés

10.05.2014 Balmer Sébastien et Ludivine (Sciascia)

10.05.2014 Rustemi Arsim et Loredana (Rivetti)



Carnet rose

Leon, né le 24 février 2014, fils de Isufi Faton et de Gonçalves da Costa Isufi Fernanda



Luka, né le 2 mars 2014, fils de lassogna Rino et de lassogna Mélanie née Chételat

Simão, né le 2 mars 2014, fils de Vendas Ferreira Alexandrino et de Areias Monteiro Ferreira Isabel Maria

Joshua, né le 27 mars 2014, fils de Kläy Michaël et de Kläy Virginia née Imhof

Fanny, née le 30 avril 2014, fille de Sieber Cédric et de Sieber Sandra née Bellwald

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents!

Bien gérer mon budget

Consultation en budget personnalisée

Conseils et astuces adaptés à votre situation pour maîtriser vos dépenses au quotidien.



Consultation Fr. 10.-
uniquement sur rendez-vous
(avec le soutien de l'Œuvre jurassienne de secours)

budget.jura@frc.ch ou 078 759 92 26



Guide Budget, l'incontournable!

Un ouvrage pratique pour que les fins de mois ne virent pas au rouge.

Offert lors de la consultation (valeur Fr. 29.-)



PROCHAINE PARUTION: septembre 2014